

## REVUE DES LIVRES

**La Réformes des Assemblées locales**, par M. Victor Silvera, docteur en droit, chargé de cours à l'Institut des Hautes Etudes de Tunis et à l'Ecole Tunisienne d'Administration - Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 20, rue Soufflot, Paris.

Dans une étude publiée dans le N° 1 (Janvier-Mars 1953) de la « Revue Juridique et Politique de l'Union Française », M. Victor Silvera a retracé l'évolution des assemblées locales tunisiennes avant et depuis le Protectorat, insistant notamment sur la réforme des conseils municipaux et des conseils de caïdats réalisée par les décrets beylicaux du 20 décembre 1952.

La Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence a procédé à un tirage à part de cette intéressante étude qui fait le point en matière de décentralisation administrative tunisienne.